



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AUX ADMINISTRATEURS DE LA RÉGION DU LATIUM,
DE LA COMMUNE ET DE LA PROVINCE DE ROME Jeudi 13 janvier 2000

Monsieur le Président de la Région du Latium,
Monsieur le Maire de Rome,
Monsieur le Président de la Province de Rome,
Mesdames et Messieurs!

1. Cette année, j'ai la joie de vous recevoir ensemble pour le traditionnel échange de voeux qui, au début de chaque année, renforce les liens profonds qui lient le Siège de Pierre à la ville de Rome, à sa province et à la région du Latium.

J'adresse un salut cordial au Président de la Région du Latium, M. Piero Badaloni, au Maire de Rome, M. Francesco Rutelli, et au Président de la Province de Rome, M. Silvano Moffa. Je les remercie de tout coeur pour les expressions cordiales qu'ils m'ont adressées au nom des Administrations qu'ils président. Avec eux, je salue les présidents des conseils respectifs, ainsi que vous tous ici présents.

La rencontre d'aujourd'hui revêt un caractère particulier, car l'An 2000, année jubilaire, représente pour Rome et pour le Latium une année extraordinaire, qui exige un engagement et une collaboration encore plus profonds entre les diverses institutions civiles et une entente active plus étroite entre vos administrations et les communautés ecclésiales.

Cette communion d'intérêts et l'urgence d'une coopération toujours croissante sont exprimées également par les modalités de cette rencontre, qui unit pour la première fois, dans l'hommage cordial au Successeur de Pierre, les membres de la Junte et des Conseils communaux, provinciaux et régionaux. Tous et chacun se sentent sollicités à oeuvrer pour les mêmes finalités au service des citoyens et du bien commun, en harmonisant les différentes compétences et les divers points de vue légitimes.

2. La grande Année Sainte de l'An 2000 a bien commencé! L'ouverture de la Porte Sainte et les autres premiers rendez-vous jubilaires, qui viennent d'être célébrés, ont attiré à Rome des foules de pèlerins qui, avec de très nombreux Romains, ont vécu dans cette ville, unique au monde, la joie de célébrer le deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ.

En élevant au Seigneur une fervente action de grâce pour ce début prometteur, je désire exprimer ma vive gratitude à toutes les institutions que vous représentez et à tous ceux qui ont contribué avec efficacité à restituer à la Ville éternelle, à sa province et à toute la région du Latium sa beauté et sa fonctionnalité, en la rendant plus apte à accueillir les pèlerins venant de toutes les parties du monde.

A mon appréciation pour les efforts accomplis, je voudrais unir l'encouragement à poursuivre cette oeuvre pour redonner à Rome, à sa Province et à sa Région une meilleure qualité de vie, en portant une attention croissante aux nombreux et prestigieux signes de foi et de culture que celles-ci conservent.

3. Le grand Jubilé est célébré en même temps en Terre Sainte et dans tous les diocèses du monde, mais trouve son siège privilégié dans la Ville qui conserve la glorieuse mémoire des Apôtres Pierre et Paul et d'innombrables autres saints martyrs. Rome possède une vocation historique et universelle unique, à l'égard de laquelle les administrateurs et les habitants de la ville et du territoire avoisinant ont une responsabilité particulière.

Je désire donc saluer et remercier, en particulier, les Romains pour la généreuse disponibilité avec laquelle ils ont accepté les sacrifices et les difficultés liés à la préparation immédiate du Jubilé. Je souhaite que, conscients du privilège séculaire qui les lie à la mission du Successeur de Pierre, ils sachent saisir dans l'événement jubilaire une occasion précieuse de grâce et de développement civil, social et économique. Je souhaite également qu'ils placent leur traditionnelle qualité d'accueil au service des pèlerins et de ceux qui seront présents dans la Ville éternelle et dans les environs au cours de toute l'Année Sainte.

4. Le regard tourné vers le mystère de l'incarnation du Verbe, l'Eglise, se souvenant du chemin de grâce, de sainteté et de civilisation parcouru par l'humanité au cours de ces deux mille ans, offre aux croyants le Jubilé comme un temps de conversion, de fidélité renouvelée au don reçu et comme une occasion prometteuse pour entrer dans le troisième millénaire conscients des erreurs du passé et plus disponibles au projet divin.

L'Eglise propose cet extraordinaire engagement de purification de la mémoire et de réévaluation des dons reçus à tous les hommes de bonne volonté. Elle les invite à récupérer les valeurs de l'homme et à rétablir dans la société civile les exigences de la vérité, de la justice et de la

solidarité, qui seules garantissent la paix et le bien-être entre les peuples.

Dans leurs interventions, le Maire de Rome et les Présidents de la Province et de la Région ont fait allusion à ce que, en harmonie avec ces instances jubilaires, ils promeuvent dans leurs domaines de compétence respectifs. En exprimant ma vive appréciation pour ce qui a été réalisé, je désire rappeler certains aspects qui peuvent enrichir et apporter une nouvelle perspective aux objectifs déjà poursuivis.

En premier lieu, je vous invite à consacrer une attention assidue à la famille, que la Constitution même de la République italienne qualifie de "société naturelle fondée sur le mariage" (n. 29), en confiant aux pouvoirs publics le devoir d'"en faciliter la formation à travers des mesures économiques et d'autres mesures" (cf. art. 31).

Je connais les nombreuses difficultés, en partie dues à des causes d'ordre spirituel et culturel, qui, également à Rome et dans le Latium, menacent l'institution familiale. Elles dépendent également souvent de situations sociales et économiques concrètes, qui en constituent le contexte humain. C'est précisément pour protéger la famille, cellule fondamentale de la société, que je demande aux responsables d'éviter toute initiative qui puisse favoriser ou consentir l'assimilation de la famille à d'autres formes de coexistence. Je leur demande également d'oeuvrer avec harmonie et détermination pour éliminer les obstacles tels que le manque de logements à des prix accessibles ou l'insuffisance de structures d'accueil pour les enfants les plus petits, qui rendent difficile et parfois impossible la formation de nouvelles cellules familiales et leur ouverture au don de la vie.

5. A côté de la famille, j'ose vous demander, Mesdames et Messieurs, de faire des choix courageux dans le domaine de l'éducation, afin de valoriser les multiples énergies et initiatives présentes à Rome et sur le territoire du Latium. Il est également important de conjuguer, dans le domaine de la santé, le progrès technique et la limitation des coûts avec l'attention fondamentale à la personne du malade. Et que dire, en outre, de la multitude de personnes âgées qui ont besoin d'une plus grande estime et reconnaissance, outre une assistance plus ponctuelle et cordiale?

En cet An 2000, qui nous invite à nous tourner avec une plus grande responsabilité et confiance vers le futur, je sens le devoir de me faire le porte-parole, une fois de plus, des innombrables jeunes et des chômeurs, pour vous demander un plus grand engagement en vue de créer de nouvelles possibilités de travail et d'emploi. Puisse le grand Jubilé favoriser un tournant moral et civil, capable de faire croître une culture de la solidarité, de l'accueil et du partage. Dans la ville de Rome, dans sa province et dans toute la région, puisse chacun se sentir chez lui et s'insérer de façon positive dans la société, en partageant ses droits et ses devoirs.

6. Chers représentants des Administrations régionales, communales et provinciales, le grand

Jubilé vous place face à un nombre important de devoirs et de tâches, mais vous invite dans le même temps de façon efficace à les affronter avec enthousiasme. Que le bien des habitants, qui s'identifie de façon tout à fait significative avec l'histoire, les valeurs et la promesse d'avenir que le Jubilé même rappelle et propose, soit pour vous un point de référence unificateur.

En vous assurant la contribution cordiale et désintéressée des communautés chrétiennes de Rome et du Latium à la croissance de la Ville, de la Province et de la Région, je confie au Seigneur dans la prière, chacun de vos projets et intentions de bien. Que Marie, Mère du Rédempteur, vous protège et vous accompagne de son aide céleste constante.

Avec ces sentiments, je donne à chacun de vous, ainsi qu'à vos familles et aux personnes qui vivent à Rome, dans la Province et dans le Latium, une Bénédiction apostolique particulière.